



Erreur médicale suite à une hystérectomie sous péridurale

Par **sylvie2**, le **24/05/2010** à **15:20**

Comment prouver que l'on a eu des problèmes d'anesthésie dans les bras, j'ai des doutes sur la péridurale également. J'ai mal au bras gauche et sous le bras, sein. Et un problème d'hystérectomie par voies basses, il n'y a pas eu seulement brèche de la vessie. J'ai demandé une celio cela n'a rien amélioré je suis toujours mal assise.

Aujourd'hui je n'ai aucun examen qui atteste que .. Quel organisme peut m'aider ?

Merci d'avance
Cordialement

Par **rosanita**, le **24/05/2010** à **17:38**

Bonjour,

Une association pourrait vous aider,

Quelles séquelles avez-vous ?

Après tout est une bataille entre experts médicaux, il faudra prouver le lien de causalité entre vos séquelles, le préjudice moral et l'erreur du médecin.

Vous pouvez attaquer au civil le médecin ou l'hôpital au titre de l'article 1382 du code civil et demander des dommages et intérêts.

Ecrivez aussi au Conseil de l'ordre des médecins.